



Déclaration liminaire de la FSU-CGT
CTSD du 17 avril 2020

Monsieur le Directeur académique,

Les récentes annonces du Président de la République plongent nos collègues dans la plus grande incertitude, et on les comprend, tant il est clair que la décision prise de rouvrir les établissements accueillant des enfants est principalement guidée par la volonté de faire repartir l'économie, et non par celle de protéger la population. Aux yeux de nos dirigeants, leurs profits valent plus que nos vies.

La FSU et la CGT Éduc'action exigent donc que toutes les conditions sanitaires et organisationnelles soient réunies avant une quelconque reprise, afin de protéger les personnels et les élèves. Il est aussi primordial que du temps soit donné aux équipes pour qu'elles puissent préparer cette rentrée si particulière.

Comment pourrions-nous avoir confiance en nos dirigeants qui ont accentué la casse du service public, qui jouent depuis des années le jeu de la mondialisation et du capitalisme à tout crin, avec pour conséquence la gestion catastrophique que nous vivons aujourd'hui face à une pandémie.

Comment pourrions-nous faire confiance aujourd'hui à un ministre qui paraît nous mentir par ignorance. Jean Michel Blanquer a fait la preuve de son incompétence depuis le début de cette crise, l'impréparation de ses prises de paroles, ses décisions inconséquentes et contradictoires sont anxiogènes pour les enseignants, mais aussi pour les familles.

Concernant la carte scolaire qui nous intéresse aujourd'hui, préparer une rentrée si particulière en devant rendre 18 postes est tout simplement incompréhensible alors que les semaines dernières nous indiquaient la nécessité d'avoir plus de Services publics et de proximité avec les publics les plus en difficulté. Alors certes, les récentes décisions du ministre de ne pas fermer dans les communes de moins de 5000 habitants rendront peu visible les effets de cette carte scolaire en terme de nombre de classes, mais les mesures que vous annoncez vouloir prendre vont avoir un vrai impact qualitatif sur l'enseignement dans de nombreuses écoles.

De plus, des classes vont malgré tout fermer à la rentrée prochaine. Et dans le contexte actuel, nous étions en droit d'attendre que tous les départements aient des moyens supplémentaires, sans solde négatif. Nous rappelons tout de même que malgré ce geste « providentiel », la dotation globale dans le premier degré est bien en dessous de celle de l'an passé, qui était déjà déficitaire...

Les équipes qui accueillent depuis plusieurs années des postes de PDM ont dû modifier leur organisation de travail, se former, ou plutôt s'autoformer. Et maintenant que les choses fonctionnent bien, que les effets se font sentir sur le travail des élèves, tout est à déconstruire. C'est inadmissible. On parle d'École de la confiance, mais il est impossible de travailler dans un climat de confiance quand le cadre de travail change aussi souvent, quand les injonctions contradictoires sont si

fréquentes. Nous attendons lors de cette instance que vous nous éclairiez sur les choix que vous avez faits pour la suppression de ces postes.

Alors certes, les moyens mis en place dans les REP sont nécessaires, mais vous le savez tout comme nous, les élèves à besoins éducatif particulier, les élèves issus de milieux sociaux défavorisés, il y en a partout, et tous ont le droit aux mêmes conditions d'apprentissage.

Concernant la suppression de 12 postes de remplaçants, c'est là aussi une atteinte portée au qualitatif, d'autant que vous nous avez dit vouloir proposer plus de formation continue l'année prochaine, en vous appuyant sur le volet de remplaçants. Ce projet semble désormais compromis et le taux de remplacement dont votre prédécesseur était si fier risque fortement d'être impacté l'année prochaine. De nombreux collègues vont être impactés par votre projet de remanier les postes de remplaçants dans le département, aussi nous vous demandons que les collègues dont les postes seront réimplantés puissent bénéficier, au choix, des points de bonification pour mesure de carte scolaire, ou bien rester sur leur poste réimplanté, comme cela s'est fait il y a quelques années dans notre département.

Concernant les décharges de direction dérogatoires, Les collègues qui attendent depuis plusieurs années en vain un réel allègement des tâches de direction apprécieront. Notre organisation syndicale revendique depuis sa création une augmentation du temps de décharge pour tous les directeurs et toutes les directrices, aussi nous avons toujours été dubitatifs sur les décharges accordées au cas par cas. Cependant, ces décharges dérogatoires marquent l'histoire d'une école et son évolution, et elles étaient nécessaires. Cela prouve bien qu'il y a un réel besoin de plus de temps pour s'acquitter des tâches qui incombent à la direction. Quand on voit le nombre de collègues auxquels est refusée l'inscription sur la LADE cette année et la baisse des décharges en carte scolaire, il y a de quoi être découragé !

Les conditions particulières dans lesquelles se déroulent cette instance nous amènent à rester raisonnable quant à la longueur de cette déclaration liminaire. Il y aurait pourtant beaucoup à dire en cette période troublée. Mais la contestation gronde et grandit, et il est certain qu'en d'autre temps, nous saurons rappeler à nos dirigeants que nos vies valent plus que leurs profits et qu'un autre monde est possible.